



## STRATÉGIE INSTITUTIONNELLE DE GESTION DES DONNÉES DE RECHERCHE<sup>1</sup>

L'élaboration de cette stratégie fait suite à une consultation auprès des chercheuses et chercheurs du Collège de Maisonneuve et est une adaptation du modèle préparé par la Fédération des cégeps pour la gestion des données de recherche.

### Préambule

La présente stratégie de gestion des données de recherche (GDR) découle de l'obligation faite au Collège de Maisonneuve, à titre d'établissement postsecondaire administrant des subventions de recherche des trois organismes subventionnaires fédéraux<sup>2</sup>, de se conformer à la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*<sup>3</sup>. Cette politique vise à promouvoir l'excellence en matière de recherche au Canada en encourageant de saines pratiques de gestion des données de recherche et d'intendance de données<sup>4</sup>.

### Définitions

Un glossaire de la terminologie employée dans le présent document est présenté à l'annexe 2.

### Objectifs de la stratégie

À travers la mise en place de cette stratégie, le Collège vise à créer un environnement dans lequel les données de recherche et leur gestion sont sécurisées et valorisées, et ce, considérant la taille de notre établissement, ainsi que le volume de recherche mené actuellement au sein de nos trois centres collégiaux de transfert de technologies (CCTT)<sup>5</sup>, de notre laboratoire de recherche en informatique (LRIMa)<sup>6</sup>, et de façon indépendante.

Pour y arriver, nous préconisons donc une approche axée sur la sensibilisation, la valorisation et l'entraide. En ce sens, la présente stratégie repose sur des actions concrètes, prend essentiellement une forme

---

<sup>1</sup> Stratégie élaborée par Anthony Grégoire, conseiller pédagogique à la recherche, en cours d'approbation par le Comité directeur de la recherche.

<sup>2</sup> Les [Instituts de recherche en santé du Canada](#) (IRSC), le [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada](#) (CRSNG) et le [Conseil de recherches en sciences humaines du Canada](#) (CRSH).

<sup>3</sup> Consultez la Politique à l'adresse suivante : [https://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h\\_97610.html](https://www.science.gc.ca/eic/site/063.nsf/fra/h_97610.html) (consulté le 12 juillet 2022).

<sup>4</sup> À noter que cette politique n'est pas une politique sur les données ouvertes.

<sup>5</sup> Le [Centre d'études des procédés chimiques du Québec](#) (CÉPROCQ), l'[Institut de recherche sur l'immigration et sur les pratiques interculturelles et inclusives](#) (IRIPII), et l'[Institut de technologie des emballages et du génie alimentaire](#) (ITEGA).

<sup>6</sup> Le [Laboratoire de recherche informatique Maisonneuve](#) (LRIMa).



collaborative, et vise à faire face aux défis actuels relatifs à la gestion des données de recherche.

## Portée

La présente stratégie s'adresse aux chercheuses et chercheurs des CCTT et Laboratoire, ainsi qu'aux chercheuses et chercheurs indépendant.e.s du Collège, de même qu'à toute personne impliquée dans les dossiers de recherche et dans la conduite responsable de la recherche au sein de notre établissement.

Elle s'applique à tous types de données de recherche – à l'exception des données ouvertes – produits au sein de l'établissement par les CCTT, le Laboratoire ou les chercheuses et chercheurs indépendant.e.s et ce, dans les limites des ententes commerciales, partenariales et de propriété intellectuelle convenues. En ce qui concerne les données des recherches menées « par et avec » les communautés autochtones, celles-ci doivent être gérées conformément aux principes de gestion des données élaborés et approuvés par ces communautés.

## Valeurs et postulats fondamentaux

Les actions de la présente stratégie de GDR sont orientées par un ensemble de valeurs et de postulats fondamentaux.

### 1. La reconnaissance de l'importance des données de recherche

Les données de recherche constituent des éléments déterminants dans le processus de la démarche scientifique. Ces données permettent de faire progresser le savoir et de produire de nouvelles connaissances. Dans une perspective de transparence, de saine utilisation des fonds publics et de réutilisation des données, il importe que les données puissent faire l'objet d'une gestion efficace et structurée. De saines pratiques de gestion des données de recherche et d'intendance permettent d'accélérer le progrès scientifique; d'éviter la redondance des travaux de recherche; d'accroître la visibilité et les retombées de la recherche; de faciliter la reproduction et la validation des résultats de la recherche; d'assurer le respect des politiques des organismes subventionnaires; et d'intensifier la coopération entre les chercheuses et chercheurs.<sup>7</sup>

### 2. La formation et la sensibilisation

Comme établissement postsecondaire menant des activités de recherche, nous tenons à former le personnel, les équipes de recherche et la communauté étudiante à l'importance de la GDR, de même qu'aux principes de conduite responsable s'y rattachant.

### 3. Évolution des pratiques

La progression des milieux scientifique, technologique et informatique, ainsi que l'évolution du cadre juridique, politique et social, engendrent de constantes modifications dans les pratiques relatives à la

---

<sup>7</sup> Source : *La gestion des données de recherche en bibliothèque universitaire* (Guindon, 2013).



recherche et à la gestion des données de recherche. C'est pourquoi le Collège de Maisonneuve souhaite adopter des principes et des procédures à jour et en adéquation avec les pratiques du milieu de la recherche et de la GDR.

## Mise en œuvre de la stratégie, supervision et révision

### Service de la recherche du CLIC

L'élaboration, la mise en œuvre, la supervision de l'application et la révision éventuelle de la stratégie de GDR sont confiées au service de la recherche du CLIC. Celui-ci s'assure de faire les consultations et suivis nécessaires auprès des chercheuses et chercheurs des CCTT, du Laboratoire et des chercheuses et chercheurs indépendant.e.s du Collège aux étapes clés du processus. Il élabore le plan d'opérationnalisation de la stratégie et fait les liens avec les différents acteurs du Collège interpellés par sa mise en place. Il coordonne également les travaux du Comité sur la stratégie institutionnelle de GDR.

### Comité sur la stratégie institutionnelle de GDR

Afin de mener à bien le mandat qui lui est confié et de renforcer les capacités institutionnelles en matière de saine gestion des données de recherche, un Comité sur la stratégie institutionnelle de GDR est formé, afin de pouvoir compter sur l'appui, pour les premières étapes de la mise en place de la stratégie, de plusieurs spécialistes pour des questions éthiques et de propriété intellectuelle, et afin d'évaluer les besoins pour l'application de la stratégie dans le milieu. Le Comité relève de la Direction générale.

## Composantes de la stratégie de gestion des données de recherche

Selon la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche* :

« La gestion des données de recherche désigne les processus appliqués tout au long du cycle de vie d'un projet de recherche pour guider la collecte, la documentation, le stockage, le partage et la conservation des données de recherche.

La gestion des données de recherche est essentielle tout au long du cycle de vie des données – de la création, du traitement, de l'analyse de la conservation, du stockage et de l'accès, au partage et à la réutilisation (s'il y a lieu), après quoi, le cycle redémarre. La gestion des données devrait être exercée pendant toute la durée de vie des données, notamment la planification de l'enquête, la réalisation de la recherche, la sauvegarde des données au fur et à mesure qu'elles sont créées et utilisées, la diffusion des données, et la conservation à long terme des données une fois l'enquête terminée. »

En ce sens, la stratégie de gestion des données de recherche que nous préconisons comprend quatre principales composantes : la sensibilisation et l'accompagnement, l'officialisation et l'uniformisation des pratiques, la formation et l'évaluation continue des pratiques institutionnelles.

### 1. Sensibilisation et accompagnement

Le Collège de Maisonneuve fait de la sensibilisation et de l'accompagnement l'une des pierres angulaires de sa stratégie de GDR. Nous sommes d'avis que la sensibilisation est préférable à la coercition et qu'elle



constitue une façon efficace d'intéresser la communauté de la recherche à l'importance d'une saine GDR. Afin de sensibiliser la communauté à cette importance, nous misons non seulement sur des alliés influents, mais également sur une communication et une diffusion efficace de l'information sur notre stratégie.

### *Service de la recherche*

Étant donné ses connaissances accrues en matière de gestion de la recherche collégiale, le service de la recherche de notre établissement, rattaché au CLIIC, représente un acteur important pour sensibiliser et accompagner la communauté de recherche relativement à la GDR. Les personnes-ressources de ce service peuvent également formuler des conseils techniques spécialisés ou informer des protocoles préconisés par le Collège de Maisonneuve, par exemple sur les dépôts institutionnels à utiliser, sur le format des données à privilégier ou sur la durée de leur conservation. Le service de la recherche est impliqué dans l'accompagnement de la communauté de recherche et propose aussi des activités de formation.

### *Communication*

Notre établissement dispose maintenant de canaux de communication spécifiques à la recherche, partageant notamment des informations relatives au milieu de la recherche<sup>8</sup>, aux opportunités de financement<sup>9</sup>, de même que des informations réglementaires<sup>10</sup>. Ces outils de communication sont utilisés pour rejoindre de façon spécifique les chercheuses et chercheurs et sensibiliser la communauté de recherche en matière de gestion de données de recherche.

Également, le service de la recherche offre un suivi personnalisé aux chercheuses et chercheurs hors CCTT, selon les besoins. En plus de faire connaître la présente stratégie, cela permet de sensibiliser la communauté à l'importance de la gestion des données de recherche, et ce, en lien avec les autres politiques relatives à la recherche au Collège et énumérées ci-dessous.

## 2. Officialisation et harmonisation des pratiques

Une stratégie de GDR cohérente requiert que les pratiques en cette matière puissent être officialisées et harmonisées. Sur ce plan, notre stratégie repose sur des orientations précises.

### *Officialisation des pratiques*

Le Collège de Maisonneuve s'est doté d'une série de politiques relatives à la recherche, dont une *Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains*, une *Politique sur l'intégrité en recherche* et une *Politique sur les conflits d'intérêts en matière de recherche*. Une *Politique sur la propriété intellectuelle en matière de recherche* est également en préparation et devrait être adoptée en 2023. De plus, notre établissement s'est doté d'un plan d'action 2021-2024 en lien avec sa planification stratégique misant sur la valorisation de ses activités de recherche, de son expertise et de ses infrastructures de recherche où l'innovation et le transfert des connaissances sont au cœur des préoccupations. Ainsi, le développement et le rayonnement de nos CCTT et Laboratoire, tout comme l'implication de nos étudiantes et étudiants dans la recherche, sont pour

---

<sup>8</sup> Via la plateforme d'Inventaire du financement de la recherche (IFR).

<sup>9</sup> Via l'Espace recherche+création (ERC).

<sup>10</sup> Via la conseillère ou le conseiller pédagogique à la recherche et le CLIIC et les différentes politiques institutionnelles du Collège.



nous un vecteur de développement institutionnel.

Ces politiques locales, mises à jour régulièrement et s'arrimant à celles des trois organismes subventionnaires fédéraux, comportent plusieurs exigences en matière de gestion des données de recherche : durée de conservation, anonymisation, support de conservation, destruction des données, etc. Dans cette perspective, nous misons sur une stratégie de GDR qui consiste à faire connaître davantage, et en continu, ces politiques auprès de la communauté de recherche de notre établissement.

### *Harmonisation des pratiques*

Afin de pouvoir assurer une saine gestion des données de recherche, il importe d'harmoniser les pratiques relatives aux plans de GDR et au dépôt des données sur une plateforme numérique, tout en tenant en compte les particularités induites par la nature même des activités et des données de recherche produites par les CCTT, le Laboratoire et nos chercheuses et chercheurs indépendant.e.s. En ce sens, dès la mise en application de la présente stratégie, le service de la recherche du CLIIC travaillera à l'élaboration d'un plan de GDR comportant des modèles et des gabarits que les équipes de recherche devront s'approprier et joindre à leurs demandes de subvention, afin de répondre aux exigences des organismes subventionnaires.

Ce plan de gestion de données considère la nature des données qui seront recueillies, conservées et stockées, et ce, en lien avec les questions de confidentialité et de brevets de propriété intellectuelle et commerciale. À la fin du projet, les équipes de recherche devront déposer leurs données dans un dépôt de données de recherche déterminé par le Comité sur la stratégie institutionnelle de GDR et sur approbation de l'établissement. Lors de la réalisation de cette étape, elles devront contacter le service de la recherche du CLIIC ([cliic@cmaisonneuve.qc.ca](mailto:cliic@cmaisonneuve.qc.ca)) pour établir les modalités de dépôt de ces données et discuter des contraintes et/ou des cas de figure d'exception, le cas échéant.

### 3. Formation

Pour demeurer à jour sur le plan des pratiques exemplaires et établies, il importe que le personnel impliqué dans la gestion des données de recherche puisse se former de manière continue. C'est pourquoi notre stratégie repose sur des orientations spécifiques en matière de formation.

#### *Formation des équipes de recherche*

Les équipes de recherche sont au cœur de la gestion des données de recherche. Il est donc important qu'elles puissent recevoir des formations relatives à la gestion des GDR, et ce, nonobstant leur niveau d'expérience en recherche.

Cette approche est également valide pour les étudiantes-chercheuses et étudiants-chercheurs qui participent à des travaux de recherche. Notre établissement entend ainsi offrir des activités de formation portant sur ce thème à l'ensemble de sa communauté de recherche. Ces activités peuvent être dispensées par différents intervenants, autant à l'interne qu'à l'externe, et être constituées de vidéos, de webinaires ou de conférences.

Le service de la recherche s'assure également de tenir la communauté à jour annuellement sur les pratiques établies et sur les nouvelles exigences des organismes subventionnaires en matière de GDR.



### *Milieu de la recherche et communauté de pratique*

Le Collège de Maisonneuve participe activement aux formations dispensées par le milieu collégial et par le milieu universitaire. L'Association pour la recherche au collégial<sup>11</sup> et la Fédération des cégeps constituent des regroupements dont les travaux et réflexions en matière de gestion de données de recherche sont suivis de près. La collaboration peut prendre la forme de formations ou de partage d'outils.

Le service de la recherche du CLIIC est un acteur clé pour effectuer le transfert d'informations et d'expertises. Il se tient à jour en matière de GDR par le biais des bibliothèques collégiales et universitaires ou par le biais de centres spécialisés, comme Portage ou le Centre de documentation collégial.

#### 4. Évaluation continue de la capacité et des pratiques institutionnelles

Finalement, la stratégie de GDR de notre établissement repose sur une évaluation continue de ses pratiques et sur un regard constant sur ses capacités institutionnelles. C'est ce qui explique les orientations qui nous ont guidé.e.s à cet égard.

#### *Évaluation de la capacité institutionnelle*

Comme il est mentionné dans la *Politique des trois organismes sur la gestion des données de recherche*, le contexte unique d'un établissement tel que le Collège de Maisonneuve et ses CCTT et Laboratoire, sa taille, le volume d'activités, ainsi que les ressources affectées à la recherche, doivent être reflétés dans sa stratégie de gestion des données. Dans cette perspective, le service de la recherche du CLIIC veille à évaluer la capacité institutionnelle à mettre en œuvre sa stratégie, et ce, de manière régulière, notamment grâce au monitoring de la recherche avec des êtres humains à travers l'octroi de convenances institutionnelles, mais aussi grâce à l'inventaire des financements de la recherche. Le cas échéant, des changements seront apportés pour bonifier ou modifier la stratégie de GDR pour pallier les éventuelles problématiques.

#### *Évaluation continue des pratiques*

Le service de la recherche du CLIIC évalue de manière continue les pratiques du Collège en matière de gestion de données de recherche. Cette évaluation comprend non seulement la stratégie de GDR elle-même, mais aussi toute la chaîne logistique, de la réception du plan de gestion des données (dans les demandes d'approbation éthique déposées au CÉR, et grâce aux politiques en recherche du Collège et aux ententes de brevets et de propriété intellectuelle, ainsi que les ententes commerciales), jusqu'au versement dans un dépôt numérique approuvé par le Collège. L'objectif est de veiller à ce que le processus soit le plus efficace possible, tout en se conformant aux normes et pratiques en vigueur.

### **Plan d'opérationnalisation de la stratégie**

Afin de faciliter la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des données de recherche, le service de la recherche du CLIIC élabore un Plan d'opérationnalisation. Une synthèse du Plan est présentée en annexe 1.

Tenant compte de la nature des activités de recherche au Collège et afin de faciliter l'implantation du plan

---

<sup>11</sup> <http://vega.cvm.qc.ca/arc/index.php>



de gestion des données de recherche et l'utilisation des outils harmonisés, le déploiement de la stratégie de GDR se fera en trois phases :

1. Mise en place d'un protocole de dépôt des données de recherche en sciences humaines et sociales (IRIPII et chercheuses et chercheurs hors CCTT)
2. Mise en place d'un protocole commun de dépôt des données de recherche en sciences naturelles et techniques (ITEGA et CÉPROCQ)
3. Mise en place d'un protocole de dépôt des données de recherche en informatique et intelligence artificielle (LRIMa)



## ANNEXE 1 : PLAN DE MISE EN ŒUVRE

### Légende

- session d'automne : A
- session d'été : É
- session d'hiver : H

Volets	Actions	Responsabilité	Dates de début
<b>Sensibilisation et accompagnement</b>	Consultation des chercheuses et chercheurs pour déterminer les besoins en gestion des données de recherche	CLIIC	A-2021
	Identification des intervenants au Collège impliqués dans la GDR	CLIIC	A-2022
	Formation d'un groupe de travail sur la gestion des données de recherche	CLIIC	A-2022
	Sensibilisation aux nouvelles exigences des organismes subventionnaires	CLIIC	A-2022
	Rencontres avec la directrice et les directeurs des CCTT et leurs équipes (focus groups sur les pratiques en GDR)	CLIIC	A-2022
	Rencontre avec le LRIMa sur les pratiques en GDR	CLIIC	A-2023
	Sensibilisation aux bonnes pratiques de GDR établies	CLIIC	H-2023
	Sensibilisation aux normes attendues au sein des CCTT	Directrices et directeurs des CCTT + CLIIC	A-2023
<b>Formation</b>	Participation du service désigné par notre établissement à des activités de formation sur la gestion des données de recherche	CLIIC	A-2021
	Offre de formations à la communauté de recherche au sujet des politiques relatives à la recherche de notre établissement (éthique de la recherche, propriété	CLIIC	H-2023





	intellectuelle, conduite responsable, conflits d'intérêts)  Offre de formations à la communauté de recherche sur la gestion des données de recherche et les plans de gestion du Collège	CLIC	A-2023 H-2024
<b>Officialisation et uniformisation des pratiques</b>	Officialisation de la stratégie institutionnelle de GDR : adoption et affichage sur le site internet du Collège	CLIC	H-2023
	Définition de la situation idéale de GDR après évaluation de l'état de situation et des lacunes à combler	Comité institutionnel	H-2023
	Détermination des lignes directrices pour la soumission des données, les métadonnées, l'accès, la réutilisation, la préservation, etc.	Comité institutionnel	H-2023
	Diffusion des politiques relatives à la recherche de notre établissement (éthique de la recherche, propriété intellectuelle, conduite responsable, conflits d'intérêts) à la communauté de recherche	CLIC	H-2023
	Élaboration d'un plan de GDR avec l'aide contextuelle nécessaire pour supporter les chercheuses et chercheurs	Comité institutionnel	H-2023
	Réflexion sur le processus de dépôt des données de recherche	Comité institutionnel	H-2023
	Mise en place des plans de GDR et processus de dépôt avec l'IRIPII et les chercheuses et chercheurs hors CCTT	CLIC + IRIPII + chercheurs et chercheuses hors CCTT	A-2023
	Mise en place des plans de GDR et processus de dépôt avec L'ITEGA et le CÉPROCQ	CLIC + ITEGA et CÉPROCQ	H-2024
	Mise en place des plans de GDR et processus de dépôt avec le LRIMa	CLIC + LRIMa	H2024
	Accompagnement des équipes de recherche dans le processus de dépôt des données de recherche	CLIC	A-2023 H-2024



<b>Évaluation continue des pratiques et des capacités institutionnelles</b>	Suivi des pratiques et des normes en matière de gestion des données de recherche	CLIC	A-2024
	Évaluation du processus d'accompagnement en matière de gestion des données de recherche et modifications, le cas échéant	CLIC	A-2024
	Évaluation globale des besoins en matière de gestion des données de recherche (ressources humaines, formations, outils, etc.)	Comité institutionnel	H-2025
	Mise à jour du portrait institutionnel et de la situation idéale	Comité institutionnel	H-2025



## ANNEXE 2 : GLOSSAIRE<sup>12</sup>

Termes	Définitions
<b>Archivage</b>	Activité de conservation qui consiste à faire en sorte que les données soient correctement choisies et stockées, et puissent être consultées, leur intégrité logique et physique étant préservée dans le temps, notamment sur les plans de la sécurité et de l'authenticité.
<b>Base de données</b>	Ensemble de données structurées dont le contenu peut être aisément consulté, géré et actualisé. Leur nature dépend des besoins de l'étude. La base de données relationnelles, dans laquelle les données sont liées les unes aux autres d'une manière méthodique qui permet de restructurer et de consulter celles-ci de diverses façons, est un type courant de base de données. La base de données peut abriter un ou plusieurs jeux de données.
<b>Centre de données</b>	Installation procurant des services TI comme des serveurs, le stockage massif des données et la connectivité aux réseaux.
<b>Conservation</b>	Activité qui consiste à gérer et à promouvoir l'utilisation des données à compter de leur création afin de s'assurer qu'elles peuvent être exploitées et sont disponibles en vue d'une réutilisation et de découvertes ultérieures. En ce qui concerne les jeux de données dynamiques, la conservation peut signifier un enrichissement ou une actualisation continue de manière à en préserver l'utilité. À un degré supérieur, la conservation peut aussi inclure le renvoi à des annotations ou à des publications variées.
<b>Dépôt</b>	Lieu où est préservé et géré, et où l'on peut consulter, du contenu numérique sous de nombreuses formes. Le matériel disponible dans les dépôts en ligne est conservé de manière à en permettre la consultation pour la découverte et la réutilisation. On doit posséder une maîtrise suffisante sur le matériel numérique pour que celui-ci puisse conserver son authenticité, sa fiabilité et son utilité.

**Dépôt de données** Service d'archivage veillant à la conservation prolongée des objets numériques utiles pour la recherche. La norme en la matière est le modèle de référence Système ouvert d'archivage d'information de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) (ISO 14721:2003). Dépôt et dépôt

<sup>12</sup> Toutes les définitions présentes dans ce glossaire proviennent du site internet de l'*Alliance de recherche numérique du Canada*. Pour de plus amples informations, consultez la section « [Gestion des données de recherche](#) ».



numérique de confiance sont des concepts apparentés.

<b>Données</b>	Faits, mesures, enregistrements ou observations sur l'univers recueillis par des scientifiques et d'autres personnes, assortis d'une interprétation minimale de leur contexte. Les données peuvent être présentées sous n'importe quelle forme et sur des supports variés (écrits, notes, chiffres, symboles, textes, illustrations, films, vidéos, enregistrements sonores, reproductions picturales, dessins, croquis ou autres représentations graphiques, manuels de procédures, formulaires, schémas, diagrammes de marche du travail, description d'équipement, fichier de données, algorithmes de traitement, statistiques.).
<b>Données de recherche</b>	Données essentiellement employées pour alimenter les enquêtes techniques ou scientifiques, la recherche, les études ou des activités artistiques. On s'en sert pour étayer la méthode expérimentale où les chercheurs estiment communément qu'elles sont nécessaires pour valider leurs observations et les résultats de leurs travaux. Tout contenu, numérique ou non, est susceptible de devenir des données de recherche. Les données de recherche peuvent être de nature expérimentale ou opérationnelle, émaner d'observations ou d'une tierce partie, être issues du secteur public, provenir de la surveillance et comprendre des données traitées ou recyclées.
<b>Données ouvertes</b>	Données accessibles, utilisables, évaluables et intelligibles. N'importe qui peut utiliser, réutiliser et rediffuser librement ces données, sous la seule réserve, au plus, qu'elles puissent être affectées et partagées de la même manière.
<b>Fiche de métadonnées</b>	Ensemble de données définies par un thème ou une catégorie reflétant ce qu'on mesure, observe ou surveille à divers endroits. La fiche de métadonnées est une source d'information utile sur le plan opérationnel.
<b>Gardien des données</b>	Personne ou organisation responsable de l'infrastructure TI qui procure et préserve les données conformément aux politiques et aux pratiques établies par l'organisme régissant les données. On parle parfois d'intendance technique des données.
<b>Gestion des données</b>	Ensemble d'activités ayant pour but d'acquérir, de réguler et de préserver les données et l'information ainsi que d'en rehausser l'utilité (élaboration de politiques, planification, normalisation, gestion de l'information, synchronisation, partage, développement de bases de données, pratiques et projets).
<b>Gestion des données de</b>	Stockage, consultation et préservation des données issues d'un travail de recherche quelconque. La gestion des données touche le cycle de vie complet



<b>recherche</b>	des données, de la planification des recherches à leur exécution et de l'enregistrement des données au moment de leur création et de leur exploitation jusqu'à la préservation à long terme des résultats, une fois les recherches achevées. Parmi les activités et les difficultés associées à la gestion des données figurent les suivantes : désignation des fichiers (manière adéquate de nommer les fichiers de données); contrôle et assurance de la qualité des données; accès aux données; documentation (y compris degré d'incertitude); création de métadonnées et de vocabulaires contrôlés; stockage des données; archivage et préservation des données; partage et réutilisation des données; intégrité des données; protection des données; protection des renseignements personnels; droits associés aux données; protocoles expérimentaux (en laboratoire ou sur le terrain).
<b>Infrastructure de gestion des données de recherche</b>	Configuration du personnel, des services et des instruments rassemblés pour faciliter la gestion des données durant le cycle de vie des recherches et, plus précisément, pour couvrir l'ensemble des étapes constituant le cycle de vie des données. Cette infrastructure peut être organisée localement ou globalement pour appuyer les activités d'acquisition des données pendant la durée complète des recherches.
<b>Métadonnées</b>	Au sens propre, « données sur les données ». Données qui définissent et décrivent les particularités d'autres données. Elles servent à faciliter la compréhension des données techniques et opérationnelles ainsi que des processus se rapportant aux données. Les métadonnées opérationnelles comprennent le nom et la description des domaines, les entités et les attributs, la nature des données d'attribut et d'autres propriétés des attributs, la description des intervalles, les valeurs acceptables pour les domaines et leur définition. Les métadonnées techniques comprennent le titre des tableaux et des colonnes des bases de données physiques, les propriétés des colonnes et les propriétés des autres objets de la base de données, notamment la façon dont les données sont stockées. Les métadonnées sur les processus définissent et décrivent les caractéristiques d'autres éléments du système (processus, règles opérationnelles, programmes, tâches, outils, etc.). Les métadonnées sur la gérance des données portent sur les responsables des données, les méthodes de gestion des données et les responsabilités attribuées à chacun.
<b>Plan de gestion des données</b>	Énoncé officiel exposant la façon dont les données de recherche seront gérées et étayées lors d'un projet. Il précise aussi dans quelles conditions l'information sera subséquentement versée dans un dépôt de données en vue d'une gestion et d'une préservation à long terme.
<b>Préservation</b>	Activité d'archivage en vertu de laquelle on maintient des éléments de données dans le temps de façon à ce que l'on puisse y accéder et en saisir le



sens, malgré l'évolution de la technologie.